

En l'absence d'outils de statistiques
L'informel «ne connaît pas de limite»

Page 4



Substitution aux matériaux de construction importés
Le dispositif fin prêt

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3478 - Mardi 3 février 2015 - Prix : 10 DA

Enlèvement et assassinat du jeune Mebrek d'Ath Zemenzer

L'auteur principal du rapt arrêté

Page 2



Economie, lutte antiterroriste...

L'Italie pour un «nouvel élan» des relations avec l'Algérie

● **Eradiquer l'extrémisme par «des moyens culturels»**

Page 3

Non-initiative versus initiative

Par Mohamed Habili

On ne savait pas que le FFS et le MSP se détestaient si fort. Certes, personne n'ignorait que ces deux formations n'ont jamais éprouvé beaucoup de sympathie l'une pour l'autre, et que cette hostilité réciproque, encore que généralement sourde, remonte à loin, au moins à la première moitié des années 1990, par conséquent du vivant même de Mahfoud Nahnah, qui, entre autres griefs nourris à son encontre, avait refusé de prendre part à la rencontre de Rome. C'est maintenant que l'on s'aperçoit que l'on s'était en quelque sorte laissé obnubiler par les apparences, qui donnaient à penser que l'ennemi intime, sinon principal, du FFS, c'était l'autre parti à implantation kabyle, le RCD, d'autant que celui-ci est d'une certaine façon sorti des flancs de celui-là. Il aura fallu attendre ces tout derniers temps pour s'apercevoir de cette erreur, qu'en fait il y a une aversion plus grande encore que celle que se vouent ces deux-là, et c'est celle que se portent mutuellement le FFS et le MSP. Une fois de plus les journaux se sont trompés dans leur analyse, en croyant que le MSP veut se retirer de la CNLTD en annonçant son intention d'entamer son propre cycle de concertations, et qui elles sont censées s'étendre aux représentants du pouvoir. Ce qu'il vise d'abord et avant tout, c'est à gêner l'initiative du FFS. Davantage encore, à l'annihiler complètement, à en attester l'inanité.

Suite en page 3

Le mauvais temps persiste dans le Nord

Froid, pluie et neige à partir de demain



L'Office national de météorologie prévoit une nouvelle perturbation pluvieuse accompagnée de fréquentes chutes de neige sur les reliefs de l'intérieur dépassant les 800 mètres d'altitude qui affectera le nord du pays à partir de demain.

Lire page 2

Sellal sur le gaz de schiste :

Les forages actuels «visent à faire connaître le potentiel de l'Algérie»

Page 5



Festival national de théâtre de marionnettes

«Arnoub Oua eddib» ouvre le bal

Page 13

Université de Béjaïa Fin de la crise

C'EST DÉSORMAIS officiel. La crise qui a duré plus de trois mois à l'université de Béjaïa est définitivement dénouée. La deuxième et dernière assemblée générale tenue hier par la coordination locale des étudiants (CLE) au Campus Aboudaou a décidé de reprendre les cours dès ce matin. Selon Tarek, membre de la CLE, «la majorité des étudiants ont voté pour la reprise des cours et la levée du blocage». Et d'ajouter : «Nous allons nous en tenir à cette décision même si quelques étudiants voulaient la poursuite du mouvement de grève et du blocage». Tarek, dira aussi : «Nous sommes satisfaits des décisions prises par la tutelle et le recteur». «Des comités pédagogiques vont être installés et des étudiants vont y siéger pour tenir des réunions pour la mise en œuvre de la prise en charge de nos revendications», poursuit notre interlocuteur. Pour rappel, la première AG tenue avant-hier avait entériné la même décision.

Cette nouvelle donne intervient après la réintégration de 23 étudiants à Béjaïa et 117 autres dans d'autres universités du pays de leur choix en septembre prochain. Des décisions prises suite à une réunion entre les parties en conflit au ministère de tutelle jeudi dernier.

H. C.

Enlèvement et assassinat du jeune Mebrek d'Ath Zemenzer L'auteur principal du rapt arrêté

L'UN DES AUTEURS présumés de l'enlèvement puis l'assassinat de Mebrek Amirouche commis en janvier 2014 à Ath Zemenzer (15 km au sud de la ville de Tizi Ouzou) a été arrêté avant-hier par les éléments de la gendarmerie de la brigade des Ouacifs, avons-nous appris de sources judiciaires. Le mis en cause, A. Youcef, la quarantaine, recherché depuis plusieurs mois, est tombé dans une souricière tendue par les gendarmes sur la base de renseignements faisant état de ses mouvements dans la région des Ouacifs. Il a été présenté, dimanche dernier, devant le parquet qui l'a écroué pour enlèvement et homicide volontaire. Pour rappel, la victime commerçant ambulancier de son état avait été enlevé le 24 janvier 2014 de son village Oumadhene (Ath Zemenzer) puis retrouvé au cinquième jour assassiné à l'arme blanche dans un cours d'eau traversant le lieu-dit «El-Aïneur» près du village Azaghar, dans la commune d'Agouni Gueghrane (40 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou). La famille de la victime avait été contactée par cet individu pour réclamer une rançon de 300 millions de centimes contre sa remise en liberté. Et l'affaire n'avait aucun lien avec le terrorisme, avaient tenu à le souligner les responsables de la Gendarmerie nationale tant à Tizi Ouzou qu'au niveau du commandement.

Hamid M.

Le mauvais temps persiste dans le Nord

Froid, pluie et neige à partir de demain

■ L'Office national de météorologie prévoit une nouvelle perturbation pluvieuse accompagnée de fréquentes chutes de neige sur les reliefs de l'intérieur dépassant les 800 mètres d'altitude qui affectera le nord du pays à partir de demain.



Par Meriem Benchaouia

La fin de semaine s'annonce rude, particulièrement dans le nord du pays. Froid, pluie et neige sont attendus sur la majeure partie nord du pays, et ce, à partir de demain. En effet, l'Office national de météorologie (ONM) prévoit une nouvelle perturbation pluvieuse accompagnée de fréquentes chutes de neige sur les reliefs de l'intérieur dépassant les 800 mètres d'altitude qui affectera le nord du pays à partir de

demain. Selon les prévisions de l'ONM, le temps sera partiellement nuageux avec localement quelques pluies, et/ou de grêle devenant froid et instable en liaison avec l'arrivée d'une perturbation pluvieuse sur le nord du pays. Les vents seront modérés à parfois assez forts, notamment près des côtes, avec de fortes rafales sans orages. Par ailleurs, les intempéries qui ont frappé les régions nord du pays n'ont pas été sans conséquences. Le mauvais temps qui a touché différentes wilayas, ces dernières 24h,

a fait un mort, un disparu et huit blessés, souligne hier, un communiqué de la Protection civile. «L'effondrement d'un mur sur une chambre d'une habitation, suite aux vents violents à la cité la Rocade à M'sila, a coûté la vie à une personne», a précisé la même source. Un enfant a disparu, à proximité d'un oued en crue, au village agricole Boubhir au niveau de la commune Illoula, wilaya de Tizi Ouzou, note la même source. Par ailleurs, quatre personnes ont été blessées à Chlef. Deux d'entre elles suite à l'effondrement de toi-

tures de trois habitations précaires dans la commune de Ténès, et deux autres suite à l'effondrement d'un mur dans la commune de Tagourit. Une autre personne a été blessée à Sidi Bel-Abbès, suite à la chute d'un poteau d'éclairage public sur un véhicule léger au lieu-dit Sidi El Djilali. À Oran, une personne a été blessée, suite à l'effondrement d'un faux plafond à Sidi El Houari, alors qu'une autre a été blessée suite à la chute d'un panneau publicitaire, à la cité 200 logements. L'effondrement d'un mur d'une habitation à la cité Chenouf-Belkacem, à Djelfa a également blessé une personne. Le bilan de la Protection civile fait aussi état d'un carambolage qui a fait 5 blessés survenu au niveau du pont d'Es-Sénia douar. Quatre véhicules ont été endommagés dans cet accident causé par la chute d'un panneau d'indication arraché par la force des vents ayant soufflé durant cette journée, précise le bilan. La violence des vents a provoqué, également, la chute de plusieurs câbles électriques et des coupures de courant, notamment à Bousfer, Aïn El Turck et Gdyl. Un poteau d'éclairage est tombé également sur la voie publique au niveau du quartier «Ellouz» (ex- Les Amandiers) sans faire de victime.

M. B.

Dialogue avec le pouvoir

«Aucune divergence» au sein de la CLTD selon Mokri

Il n'existe aucune divergence au sein de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD) quant à la démarche du dialogue avec le pouvoir, a affirmé lundi à Alger, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri, estimant que la seule différence concerne le choix du «timing».

Intervenant au forum du quotidien «Liberté», le président du MSP a fait son «mea-culpa public» suite aux propos qu'il a tenus la veille, sur l'existence de différences de vues s'agissant de cette question, précisant que seul le timing n'a pas été tranché par les différents partenaires de la CLTD.

Il a rappelé, à ce propos, que la plateforme de la CLTD prévoit, entre autres revendications et propositions, précisément de dialoguer avec le pouvoir et de «tenter de le convaincre de la nécessité d'accepter l'alternance démocratique». Interpellé sur la nature des concertations politiques que le MSP a annoncé avec les partis politiques et le pouvoir, son président a tenu à réaffirmer que cette initiative en «solo» n'est aucunement «contradictoire» avec «l'esprit et les objectifs» de la CLTD, lesquels, a-t-il insisté, acquièrent «l'adhésion» de tous les partenaires. «Notre action s'inscrit dans un cadre partisan et cela fait partie du programme d'action de la CLTD pour 2015 qui prévoit un chapitre pour les activités propres aux formations politiques», a explicité l'intervenant qui a ajouté qu'être dans l'opposition ne signifie pas pour un parti «une rupture totale» avec le pouvoir. «Tous les autres partis peuvent agir de manière indivi-



duelle et nos actions sont complémentaires», a clarifié M. Mokri précisant que la réponse du pouvoir aux propositions soumises par sa formation politique ne saurait être «immédiate». «Nous ne nous faisons pas d'illusions à ce sujet et savons que notre tâche est difficile mais nous estimons que nous devons continuer à militer en vue de faire évoluer le rapport de force. La situation actuelle est dangereuse pour tous les Algériens et le bateau est en train de chavirer», a averti M. Mokri, évoquant le contexte économique actuel marqué par la

chute des prix du pétrole. Outre cette dimension, le leader du MSP a déploré, par ailleurs, la «faiblesse» des institutions, le «fonctionnement de la politique par la corruption», le «blocage» de la démocratie ainsi que «l'échec» des réformes engagées par le pouvoir jusque-là. «Si nous devons être à nouveau présents au sein du gouvernement, cela ne se ferait qu'à travers des élections», a conclu M. Mokri, sur une question relative à la participation du parti dans la gestion des affaires du pays.

Dalil Y.

Economie, lutte antiterroriste...

L'Italie pour un «nouvel élan» des relations avec l'Algérie

■ L'hôte italien, qui se trouve dans notre pays pour une visite de travail faisant suite à l'invitation de son homologue algérien, Ramtane Lamamra, a fait savoir que sa «visite à Alger sera également l'occasion d'aborder avec la partie algérienne la 3^e réunion de haut niveau algéro-italienne». Cette rencontre, a-t-on précisé, se tiendra avant le début de l'été 2015, à Rome, Italie.



Par Massinissa Benlakehal

A son arrivée hier à Alger, le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a exprimé la volonté de son pays à donner un nouvel élan aux relations bilatérales avec notre pays. «L'objectif de ma visite en Algérie est de renforcer les relations bilatérales et surtout donner un nouvel élan à notre coopération notamment sur le plan économique», a déclaré Paolo Gentiloni à la presse, à l'aéroport international Houari-Boumediène.

L'hôte italien, qui se trouve dans notre pays pour une visite de travail faisant suite à l'invitation de son homologue algérien, Ramtane Lamamra, a fait savoir que sa «visite à Alger sera également l'occasion d'aborder avec la partie algérienne la 3^e réunion de haut niveau algéro-italienne». Cette rencontre, a-t-on précisé, se tiendra avant le début de l'été 2015, à Rome, Italie.

Le chef de la diplomatie italienne a également évoqué les crises régionales qui secouent actuellement l'Afrique du Nord. Il a, dans ce sens, dit que des questions telles que la situation qui prévaut en Libye et au Mali seront à l'ordre du jour de ses discussions avec les officiels algériens. Rappelons que la visite de M. Gentiloni en Algérie

«intervient après celle effectuée à Alger par le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, effectuée en décembre dernier. Cette visite, a-t-on souligné auprès du ministre des Affaires étrangères, «s'inscrit dans le cadre de la poursuite et de l'approfondissement du dialogue politique et de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie».

Selon le communiqué du MAE italien, publié sur leur site, «la lutte contre le terrorisme, la crise dans les pays-clés à l'instar de la Libye, en sus des relations bilatérales – entre l'Algérie et

l'Italie – sont prévus» dans l'agenda de M. Gentiloni. Au programme du MAE italien, précise ce même communiqué, sont annoncées «des réunions avec le Président Abdelaziz Bouteflika, M. Lamamra et le Premier ministre Abdelmalek Sellal».

Ce déplacement intervient également «en prévision de la tenue, au cours du premier semestre de l'année en cours, de la troisième réunion de haut niveau algéro-italienne, en application du Traité d'Amitié, de Coopération et de bon voisinage, conclu en janvier 2003», avait ajouté la même source. «Les

relations économiques, de plus en plus denses, seront également au centre des entretiens qu'aura M. Gentiloni avec ses interlocuteurs algériens», avait, en outre, précisé le communiqué du MAE, concluant que «les chefs des diplomaties des deux pays procéderont également à un échange de vues sur un large éventail de questions de l'actualité régionale et internationale (...)». L'expert en communication, aujourd'hui homme politique italien, a été accueilli à son arrivé à l'aéroport d'Alger par M. Lamamra.

M. B.

L'Italie demeure intéressée par le gazoduc «Galsi»

LE MINISTRE italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, a affirmé hier à Alger que son pays demeurerait intéressé par le projet «Galsi», consistant à relier l'Algérie et l'Italie par un gazoduc. «Nous sommes intéressés par le projet "Galsi" et nous soutenons l'idée d'une diversification des sources en matière d'énergie», a indiqué M. Gentiloni lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra. Le gazoduc qui devrait passer par la Sardaigne possède un volume de 8 milliards de m³/an. La part de l'Algérie dans ce projet est de 41,6%, rappelle-t-on. A une question sur le développement des relations économiques entre l'Algérie et l'Italie, le chef de la diplomatie italienne a déclaré : «C'est vrai que la coopération algéro-italienne mérite d'être améliorée», ajoutant que «l'un des objectifs principaux de la prochaine Commission mixte, prévue cette année à Rome, consiste à identifier comment don-

ner un nouvel élan à cette coopération». Pour le ministre italien, la promotion des relations économiques algéro-italiennes nécessite une coopération plus accrue entre les entreprises des deux pays, relevant, dans ce sens, l'intérêt des firmes italiennes à prendre part aux grands projets de développement que l'Algérie compte lancer dans l'avenir. Il s'agit notamment de projets dans des domaines comme la construction de logements et de ports maritimes comme celui prévu prochainement près d'Alger. La promotion des relations économiques bilatérales passe aussi, a-t-il estimé, par «un rapprochement» entre les petites et moyennes entreprises des deux pays pour la création d'emplois et la promotion des investissements. M. Gentiloni a affirmé que l'échange de visites entre les ministres algériens et leurs homologues italiens prochainement contribueront, par ailleurs, au renforcement des relations économiques entre les deux pays.

APS

LA QUESTION DU JOUR

Non-initiative versus initiative

Suite de la page une

Même s'il prend soin de limiter la portée des concertations qu'il compte entreprendre, et d'abord en leur déniait le titre d'initiative, généralement reconnu à la démarche du FFS. De fait, une initiative est une démarche qui se donne comme un tout. Elle se présente sous la forme de plusieurs étapes, avec à un bout, un début, et à l'autre une finalité, un objectif, en l'occurrence la tenue de la conférence du consensus national. En apparence tout au moins, ce n'est pas ce que veut faire le MSP, qui pour sa part parle seulement de lancer un cycle de concertations avec d'autres acteurs politiques, dont le pouvoir, c'est-à-dire en principe avec les partis au pouvoir, ou dans sa mouvance. C'est probablement cette portée limitée de la démarche qui explique que les autres composantes de la CNLTD ne se soient pas émue plus que cela à son annonce. Elles-mêmes n'ont pas parlé de volte-face en effet, et encore moins de coup porté en traître, comme certains commentateurs, il est vrai portés par nature à l'excès. A voir leurs réactions, où la modération est de mise, on est même en droit de se demander si le MSP n'avait pas sollicité leur accord avant de rien entreprendre. Ce qui le cas échéant rendrait justice à la thèse que c'est bien le FFS que le MSP entend en quelque sorte neutraliser ou disqualifier, en proposant de fait une alternative à son initiative quitte à nier que ce soit bien là son intention. De toute façon, que le MSP ait commencé ses concertations avec ses alliés au sein de la CNLTD, et sans les porter à la connaissance du public, ou qu'il n'en ait rien fait, il n'en reste pas moins que la non-initiative du MSP se veut implicitement une alternative à l'initiative déclarée du FFS. Dans ce qu'on pourrait appeler son exposé des motifs, Abederrazak Mokri n'a pas eu de mots assez durs pour qualifier cette dernière. Les conditions posées par le FLN, dit-il, ont achevé d'enlever tout crédit à une initiative dès le départ mal venue. Ce qui donne le sentiment que pour lui cette initiative n'est pas mauvaise en elle-même mais de ce qu'elle soit faite par le FFS. Ce qui à son tour laisse penser qu'elle serait bien mieux portée, et aurait bien plus de chance d'aboutir, si c'était le MSP qui l'avait faite.

M. H.

Algérie-Italie

Eradiquer l'extrémisme par «des moyens culturels»

LAlgérie et l'Italie se sont déclarées, hier à Alger, favorables à l'éradication de l'extrémisme par des moyens culturels, outre la dimension sécuritaire, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les ministres des Affaires étrangères algérien et italien, Ramtane Lamamra et Paolo Gentiloni, ont souligné, lors d'une conférence de presse conjointe, leur convergence sur la promotion de la lutte contre l'extrémisme par des moyens autres que sécuritaires, notamment, culturels. «Nous sommes en parfait accord que le terrorisme constitue aujourd'hui un défi majeur pour toute la communauté internationale et il s'agit pour la coopération internationale contre le terroris-

me de se renforcer et d'agir conformément aux instruments internationaux», a relevé M. Lamamra. Il a également souligné que les deux pays «travaillent ensemble tant au plan international que multilatéral» dans la lutte antiterroriste, ajoutant qu'il y a assurément un besoin d'aller au-delà de la dimension sécuritaire et de trouver d'autres voies telles que l'effort de lutte contre l'extrémisme avec des moyens culturels. Il s'agit, a-t-il dit, de «moyens propres à promouvoir la déradicalisation du discours en la matière et de faire en sorte, avec la conjugaison des efforts, que nous puissions parvenir à réduire sensiblement cette menace qui affecte toute l'humanité».

Pour sa part, M. Gentiloni a appuyé le propos de son homologue algérien, soulignant que les deux parties «travaillent ensemble» sur la question, notamment par le moyen du Comité de haut niveau algéro-italien. «L'Italie est actuellement engagée directement dans la coalition contre l'EIL (Etat islamique-Daech)», a-t-il relevé, ajoutant que son pays était «complètement d'accord» avec la vision qui privilégie la lutte contre le terrorisme par une «coopération culturelle et religieuse» entre la communauté internationale, outre «l'initiative militaire sur le plan de la sécurité».

Samah K.

Affaire des 34 terroristes pour assassinats, rapt et pose de bombes Report au 5 mars prochain du procès

Le procès de 34 individus dont 16 en fuite poursuivis pour la création en 2012 dans les régions du centre du pays d'une organisation terroriste responsable de plusieurs assassinats, rapt et pose de bombes sur la voie publique, a été reporté au 5 mars prochain par le tribunal criminel d'Alger, a constaté un journaliste de l'APS. Le président du tribunal criminel Omar Benkharchi a décidé de renvoyer l'affaire pour désigner des avocats commis d'office au profit de trois accusés, qui n'avaient pas de défense. Trente-quatre individus (14 détenus, 4 en liberté provisoire, et 16 en fuite) sont accusés de douze chefs d'inculpation dont les plus graves portent sur des «homicides volontaires avec préméditation et guet-apens, rapt avec demande de rançon et pose de bombes sur la voie publique», selon le rôle des affaires criminelles de 2014. Les mis en cause sont aussi accusés de «vol à main armée, mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, faux et usage de faux, usurpation d'identité, apologie et financement d'un groupe terroriste», selon la même source. Une source judiciaire a indiqué à l'APS que l'affaire est en relation avec le groupe terroriste «Djound El Khalifa», qui était dirigé par le terroriste Gouri Abdelmalek, un des auteurs de l'enlèvement et l'assassinat en septembre dernier du touriste français Hervé Gourdel. **Rachid C.**

Ould Khelifa «Les protestations, une forme de liberté d'expression»

LES PROTESTATIONS qui s'expriment dans certaines régions du nord ou du sud de l'Algérie sont «la preuve des pratiques démocratiques» et une «forme de liberté d'expression», a indiqué lundi à Alger, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa. «Les protestations qui s'expriment dans certaines régions du nord ou du sud de l'Algérie sont la preuve des pratiques démocratiques et une forme de liberté d'expression comme cela se fait dans d'autres pays se trouvant de l'autre côté de la Méditerranée et de l'océan Atlantique», a déclaré M. Ould Khelifa lors de la cérémonie de clôture des travaux de la session d'automne 2014 de l'APN. Il a ajouté qu'il s'agissait également d'un «indice important» de l'envergure de la vulgarisation de la culture démocratique avec toutes les spécificités algériennes, rappelant que le président de la République, avec «sa sagesse avérée, a d'ailleurs, lors du dernier Conseil restreint, donné des directives claires afin de résoudre des questions soulevées dans certaines régions». **F. G.**

En l'absence d'outils de statistiques

L'informel «ne connaît pas de limite»

■ Un responsable auprès du ministère du Commerce a indiqué que près de 64% des marchés informels ont été éradiqués jusqu'à fin 2014, et ce, depuis le lancement de cette opération d'assainissement en août 2012.

Par Sarah Harchaou

Lors d'une journée d'information sur l'économie et le marché informel, tenue hier à l'hôtel El Aurassi à Alger, des chercheurs et des responsables ont traité le phénomène de l'informel sur l'économie du pays, notamment les causes liées à cette apparition et les conséquences sur l'évolution de l'économie. Un responsable auprès du ministère du Commerce a indiqué que près de 64% des marchés informels ont été éradiqués jusqu'à fin 2014, et ce, depuis le lancement de cette opération d'assainissement en août 2012.

Au total, sur les 1 368 marchés informels recensés à l'échelle nationale, 872 ont été éradiqués, soit 64% des sites existants, a fait savoir le directeur des études et de la prospective de ce ministère, Abdenour Hadji. En outre, sur les 41 616 intervenants dans ces marchés illégaux, 18 878 ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximité pour y exercer en toute légalité, soit 45%. Toutefois, a précisé le même responsable, il a été observé la réapparition de 103 marchés informels qui avaient été, auparavant, éradiqués dans les wilayas, respectivement, d'Alger (57 marchés réapparus), de Tébessa (15), de Blida (13), d'Ain Defla (2) et de Tiaret (1). La résurgence de ces marchés est notamment générée, selon M. Hadji, par les retards liés à la livraison des infrastructures de commerce destinées à l'insertion des commerçants informels. Dès août 2012, rappelle-t-on, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et celui du Commerce avaient entamé une



Ph/E. Soraya/J. A.

large opération de suppression de ces marchés qui génèrent des pertes financières considérables à l'Etat en raison de l'évasion fiscale induite. Pour atténuer ce phénomène qui n'a cessé de prendre de l'ampleur, le ministère du Commerce a lancé des programmes pour la réalisation de huit marchés de gros de fruits et légumes, de 291 marchés couverts et de 768 marchés de proximité et autres infrastructures. Parallèlement, les autorités publiques ont mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs visant à inciter les opérateurs informels à s'insérer dans la sphère légale, a encore indiqué M. Hadji.

Ces mesures portent notamment sur l'amélioration du climat des affaires pour favoriser la création des petites et moyennes entreprises et faciliter l'insertion

des jeunes diplômés. «Nous ne pouvons pas éradiquer complètement le secteur informel. Nous visons plutôt à l'atténuer», a admis M. Hadji. Le secteur de l'informel en Algérie représente environ 40% du Produit national brut (PNB), selon les chiffres présentés lors de cette journée. Cependant, des experts ont estimé que ce chiffre ne reflétait pas l'ampleur de l'informel en raison du manque d'outils de statistiques capables de mesurer avec précision, selon eux, ce «phénomène abstrait».

Par ailleurs, d'autres chercheurs notamment Ghidouch Kamila maître de conférences, ont abordé la problématique du développement des grandes distributions qui selon M. Ait Abderrahmane, directeur générale au ministère du Commerce «accuse un très grand retard».

En outre, le professeur Nouri Abdenour à l'école des Hautes Etudes Commerciales d'Alger s'est exprimé à partir de ses recherches sur les causes des retards des implantations des grandes enseignes en Algérie, contrairement à l'Europe, et suppose que ce retard significatif est probablement dû au refus de l'idée de la grande distribution chez le consommateur algérien, à l'influence négative des consommateurs envers les grandes surfaces ou bien les facteurs de l'environnement.

Quant au ministre du Commerce, Amara Benyounés, il affirme qu'en Algérie «on ne peut pas collecter le taux d'informel vu l'absence du système de statistique, ainsi il a affirmé qu'on ne pourra jamais identifier les contours de ce problème...».

S. H.

Braquage des Chinois de la société Citic à Khemis El Khechna

L'accusé condamné à 10 ans de réclusion criminelle

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné l'accusé à la peine de 10 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende d'un million de dinars. Les faits remontent au mois de mars 2010 lorsque trois cadres chinois à bord d'un véhicule 4x4 Sorento conduit par un chauffeur de nationalité algérienne qui revenaient de la banque Badr d'Alger après

avoir retiré une somme d'un milliard trois cents millions de centimes représentant les salaires des ouvriers, ont été braqués par un groupe de malfaiteurs composé de 5 individus, au niveau de l'échangeur de Khemis El Khechna menant vers Ouled Moussa (wilaya de Boumerdès). Selon l'arrêt de renvoi les malfaiteurs ont pris en filature le véhicule avant de lui barrer la route, obligeant le

conducteur à s'arrêter. C'est à ce moment que les braqueurs armés de sabres et marteaux sont sortis de leurs voitures pour menacer les occupants et les délester de leurs téléphones portables. L'un d'eux visiblement bien renseigné s'est dirigé directement vers le coffre en emportant la sacoche contenant le butin. Les investigations ont permis aux enquêteurs de retrouver une importante somme d'argent convenablement emballée devant le domicile de l'accusé, représentant sa quote-part. A l'audience, l'accusé a réfuté toutes les accusations portées contre lui, indiquant qu'il n'a aucune relation avec cette affaire.

Intervenant, le procureur général non convaincu des déclarations de l'accusé a indiqué qu'il s'agit d'un fait très grave avant de requérir la peine de 10 ans de réclusion criminelle. La défense pour sa part plaide non coupable avant que le tribunal ne confirme la peine requise par le procureur. Il est reconnu coupable des chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, menace et vol à l'arme blanche.

Ahmed K.

Accusé d'«espionnage»

Un 4^e procès pour l'ex-président Morsi

LA JUSTICE égyptienne a annoncé lundi l'ouverture le 15 février d'un quatrième procès visant l'ex-président Mohamed Morsi destitué par l'armée en 2013, accusé de «trahison» et d'«espionnage» au profit du Qatar.

M. Morsi, destitué et arrêté le 3 juillet 2013 sur ordre de l'ex-chef de l'armée et actuel président Abdel Fattah al-Sissi, encourt déjà la peine de mort dans trois autres procès en cours, pour le meurtre de manifestants, espionnage et évasion de prison. Dans ce nouveau procès, pour lequel il encourt aussi la peine capitale, M. Morsi est accusé d'avoir transmis des «documents classifiés» au renseignement du Qatar et à la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera, du temps où il était chef de l'Etat, selon la même source.

Depuis l'été 2013, plus de 1 400 manifestants pro-Morsi ont été tués par les forces de sécurité en Egypte, plus de 15 000 de ses partisans arrêtés et des centaines condamnés à mort.

R. T.

Substitution aux matériaux de construction importés

Le dispositif fin prêt

■ L'instruction imposant aux entreprises de réalisation d'utiliser des matériaux de construction «made in Algeria» permettra de faire passer le taux d'intégration dans les projets de l'habitat de 70% actuellement à 85%, indique un responsable auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Par Mohamed Addab

Le dispositif d'application de la décision interdisant l'utilisation des matériaux de construction importés, déjà fabriqués localement, est fin prêt et devrait se traduire par une baisse de la lourde facture de leur importation et une augmentation du taux d'intégration dans le secteur du bâtiment. L'instruction imposant aux entreprises de réalisation d'utiliser des matériaux de construction «made in Algeria» permettra de faire passer le taux d'intégration dans les projets de l'habitat de 70% actuellement à 85%, indique à l'APS un responsable auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Une circulaire de ce département ministériel, datée de décembre 2014, interdit aux promoteurs chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir au matériau importé si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale. C'est dans ce sens que le ministère compte se réunir prochainement avec les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), qui détiennent la majorité des projets de logements publics (près de 75% durant le programme quinquennal 2010-2014) afin d'affiner les modalités d'application de cette instruction. En fait, les promoteurs publics seront tenus de stipuler, dans les marchés signés avec les entreprises de réalisation, l'utilisation des produits algériens avec l'obligation de



P.H/D.R.

s'étend également aux équipements publics (écoles, universités, centres de santé et de sûreté, etc.) et concerne même les grands projets tels que Djamaa El Djazair.

Une filière qui souffre de la concurrence déloyale des importateurs

Interrogés sur ce nouveau dispositif, les producteurs nationaux des matériaux de construction estiment qu'une telle décision permettra le «sauvetage» de leur filière qui, selon eux, a tant souffert de la concurrence déloyale des importateurs. Ils citent, dans ce sens, le grand nombre d'usines de céramique qui enregistrent des stocks excédentaires pour cause d'invendus, compromettant toute perspective de développement de cette activité. Le président de l'Union nationale des entrepreneurs du bâtiment (Uneb), Salim Gasmi, estime que cette instruction ministérielle donnera «un nouveau souffle» aux producteurs nationaux des matériaux de construction. «Nous saluons cette décision, même si elle intervient tardivement, puisqu'elle est à même de mettre un terme aux pratiques de certaines entreprises étrangères de réalisation qui exigent l'utilisation du produit importé», observe-t-il. Il considère, en outre, inconcevable que les secteurs de production en Algérie ne bénéficient pas de la dynamique que connaît le secteur de l'habitat. Pour ce qui est de la qualité, M. Gasmi assure que les produits locaux répondent aux exigences de la qualité même si quelques imperfections subsistent. L'Algérie a consommé près de 24,5 millions de tonnes de ciment en 2014, dont plus de 5 millions importés, contre 11,55 millions de tonnes produits par les cimenteries publiques et 7,95 millions de tonnes produits par Lafarge-Algérie, rappelle-t-on. Elle a importé pour près de 3,655 milliards de dollars de matériaux de construction en 2014, composés de ciment, bois, fer, céramique, aluminium et de robinetterie.

joindre aux contrats les factures établies par les entreprises de fabrication des matériaux de construction activant en Algérie, indique le même responsable. Pour faciliter la mise en œuvre de ce dispositif, il sera fait appel aux organismes chargés de recenser l'ensemble des producteurs nationaux en matériaux de construction, précise à l'APS le directeur de l'OPGI de Hussein-

Dey, Mohamed Rehaïmia, qui avance que le recours aux importations ne sera retenu uniquement comme dernière option après s'être assuré de la non disponibilité des produits locaux en termes de quantité et de qualité. Selon lui, ce dispositif n'aura aucun impact négatif aussi bien sur les délais de réalisation que sur la qualité des projets, un avis partagé par le directeur de

l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Elias Benidir. L'instruction du ministère de l'Habitat, qui vise aussi à promouvoir la production nationale, ne concerne pas uniquement les promoteurs publics puisque les directeurs de l'habitat au niveau des wilayas du pays sont tenus de suivre son exécution dans les projets gérés par des privés. Elle

Sellal sur le gaz de schiste :

Les forages actuels «visent à faire connaître le potentiel de l'Algérie»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé, hier à Alger, que les travaux de prospection du gaz de schiste visaient à faire connaître le potentiel de l'Algérie en énergies non conventionnelles. «Nous avons dit et expliqué à maintes reprises, notamment après le dernier Conseil restreint, que Sonatrach menait actuellement une étude pour faire connaître le potentiel d'énergies non conventionnelles de l'Algérie», a déclaré M. Sellal à la presse, en marge de la clôture de la session d'automne du Conseil de la

nation, précisant que les estimations découlant de certaines études avançaient d'«importantes» réserves. Le Premier ministre a expliqué que les forages d'exploration préliminaire engagés par Sonatrach dans le bassin d'Ahnet (270 km d'In Salah, wilaya de Tamanrasset) seront suivis prochainement par une deuxième opération assurant que «les forages seront achevés pour passer à la phase d'étude qui durera près de 4 ans». «La question d'exploiter ou non le gaz de schiste sera tranchée à l'horizon 2020, en fonction

des technologies disponibles à ce moment-là», a insisté le Premier ministre. «Le gouvernement doit faire un travail de prospection au profit des générations montantes», a encore soutenu M. Sellal, rassurant que «les forages actuels ne représentent aucun danger pour l'environnement ni pour la santé», car, a-t-il expliqué, «les mesures nécessaires ont été prises pour le respect des critères de sécurité».

Yanis G.

M.A./APS

Djezzy

L'emprunt obligataire du FNI est de 10 ans

La durée de l'emprunt obligataire, lancé par le Fonds national d'investissement (FNI) pour l'acquisition des 51% d'Orascom Telecom Algérie (OTA), est de dix ans avec la Banque extérieure d'Algérie (BEA) comme principal souscripteur, a appris hier l'APS auprès d'une source boursière. Le FNI a finalisé, vendredi dernier, l'acquisition de 51% dans OTA (Djezzy) pour un montant de 2,6 milliards de dollars dont le financement a été réalisé à travers un emprunt obligataire d'un montant de 160 milliards de DA à rai-

son de 100 000 DA par obligation, selon la même source. La BEA est le principal souscripteur de cet emprunt institutionnel, et ce, à hauteur de 50% pour un montant de 80 milliards de DA, selon un responsable à la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en bourse (Cosob). Le reste du montant de l'emprunt, soit 80 milliards de DA, a été souscrit par les autres banques publiques (à l'exception de la Banque de développement local, BDL), ainsi que par les deux banques privées Société Générale et BNP

Paribas et par deux compagnies d'assurance publiques qui sont la Caar et la Caat. L'emprunt est constitué de deux tranches de 80 milliards de DA chacune, dont l'une est assortie d'un taux d'intérêt annuel de 4% contre 5% pour l'autre tranche. Avec 160 milliards de DA, cet emprunt est le plus important jamais lancé sur le marché financier algérien, observe la même source. A rappeler que suite à cette opération, le FNI est, désormais, en partenariat avec Global Télécom Holding (GTH), une filiale majoritairement

détenue par la société russe VimpelCom, selon les modalités définies par le pacte d'actionnaires conclu entre les parties. En termes de gouvernance, ce pacte laisse à VimpelCom le management opérationnel d'OTA et confère au FNI des droits de veto sur les grandes décisions stratégiques. Le FNI avait signé, en avril 2014 à Paris, le contrat d'achat d'actions pour l'acquisition d'une participation de 51% dans la société OTA.

Ouali Y.

Changes

L'euro en légère hausse face au dollar lors des échanges asiatiques

L'EURO remontait légèrement hier face au dollar, le billet vert étant affecté par la progression plus faible qu'attendue de la croissance américaine et par la conjoncture mondiale. La monnaie européenne valait 1,1302 dollar hier matin, contre 1,1284 dollar vendredi soir. Elle montait également face à la monnaie japonaise, à 132,91 yens contre 132,70 yens vendredi, tandis que le dollar se stabilisait face à la devise japonaise, à 117,60 yens contre 117,59 yens vendredi. La croissance américaine a progressé moins que prévu au 4^e trimestre, l'effet des bas prix de l'énergie, de l'appréciation du dollar et de la conjoncture mondiale affectant les entreprises et le commerce extérieur même si la consommation s'est bien comportée. Or l'état de l'économie américaine est scruté avec attention par la Réserve fédérale pour fixer à quelle date elle relèvera ses taux d'intérêt, actuellement proches de zéro. Une telle mesure rendra le dollar plus rémunérateur. De plus, le marché s'inquiète des mauvais chiffres de la production manufacturière chinoise qui s'est contractée en janvier.

«Le sentiment du marché est en train de devenir allergique au risque après les chiffres américains et chinois, inférieurs aux attentes», a ainsi indiqué un responsable pour la Japon des changes de la Royal Bank of Scotland. Mais la devise européenne restait de son côté sous la pression de la menace de déflation dans la zone euro qui continue à peser sur la monnaie unique. Par ailleurs, les investisseurs surveillent toujours la Grèce où le nouveau gouvernement de gauche est en quête d'un sursis pour trouver de nouvelles solutions au problème de l'allègement de sa dette. La livre britannique baissait un peu face à la monnaie européenne, à 74,98 pence pour un euro, et montait légèrement face au dollar, à 1,5073 dollar pour une livre. Le franc suisse baissait face à l'euro, à 1,0479 franc pour un euro, ainsi que face au billet vert, à 0,9272 franc pour un dollar. A la Bourse de Paris, les valeurs étaient en légère hausse hier à l'ouverture sur fond de prudence, alors que l'activité industrielle s'est contractée au mois de janvier en Chine.

R.G.

Visant la diversification de l'économie nationale

Le FCE soumet plusieurs propositions

■ Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) présentera prochainement au gouvernement une série de propositions visant la diversification de l'économie nationale et la consolidation de la croissance du pays, a indiqué le ministre de l'Industrie et des Mines dans un communiqué.

Par Salim H.

Lors d'une réunion avec le ministre de l'Industrie **A b d e s s e l a m** Bouchouareb, la délégation du FCE, conduite par son président Ali Haddad, a affirmé que le forum «prépare un document qui comporte des propositions de mesures structurelles de nature à impacter rapidement la croissance de l'économie et à réduire sensiblement la facture alimentaire», précise le communiqué. Ce document sera soumis au gouvernement dans les jours à venir, ajoute la même source. Les mesures préconisées par le FCE visent principalement à atteindre une croissance globale de 7 à 10%, d'augmenter la part de l'industrie dans le produit intérieur brut (PIB) de 5% actuellement à 15%. Elles prévoient également la création de quelque 500 000 emplois directs et de réduire la facture des importations de 10 milliards de dollars tout en augmentant substantiellement les exportations hors hydrocarbures. Lors de cette rencontre, le FCE a également soulevé la préoccupation liée aux transferts sociaux et aux subventions, soulignant la nécessité de rationaliser ces dépenses. L'objectif étant de consolider le principe de la solidarité nationale en touchant de manière «ciblée» la frange de la population qui a besoin du soutien de la collectivité nationale. Le FCE a, par ailleurs, appelé à régler définitivement le problème de la disponibilité du foncier industriel en accordant au secteur privé la possibilité de créer, d'aménager et de gérer, à travers le système de



Ph.D. R.

concession, des parcs industriels le long de l'autoroute Est-Ouest, selon la même source. Pour cette organisation patronale, le secteur privé peut contribuer à la résorption de la pénurie en foncier industriel, parallèlement à la poursuite du programme éditorial d'implantation de nouvelles zones industrielles, par le lancement d'un premier programme-pilote portant sur 2 à 4 parcs industriels d'une superficie de 3 000 hectares minimum. L'aménagement et la gestion de ces parcs industriels se fera selon un cahier des charges préalablement établi entre les services gouvernementaux et les organisations patronales, selon

le FCE, cité dans le communiqué. Le Forum a aussi demandé, à cet effet, de revoir le fonctionnement des Comités d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref).

Le FCE a, enfin, demandé de revoir le mode de gouvernance de l'ensemble des dispositifs d'appui et d'accompagnement des entreprises et de permettre un pilotage mixte et une fixation d'objectifs en accord avec ceux fixés par l'Etat. Le ministre de l'Industrie et le FCE ont convenu, à l'issue de la rencontre de mettre en place prochainement une commission mixte qui aura pour mission d'examiner les moyens

de promouvoir l'entreprise nationale, améliorer le climat des affaires, résoudre le problème du foncier industriel et relancer le partenariat public-privé. Elle se chargera de formuler des propositions à même de lever toutes les contraintes entravant l'acte d'investir et le développement de l'entreprise, a affirmé le ministre à la presse, à l'issue de cette rencontre. La rencontre ministre de l'Industrie-FCE s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions initiées par cette organisation patronale après son dernier congrès, pour présenter son programme d'action et se concerter avec les pouvoirs publics.

S. H./APS

Changes

L'euro en légère hausse face au dollar dans un marché indécis

La monnaie européenne gagnait un peu de terrain face au dollar hier, aidée par un léger redressement de l'activité manufacturière dans la zone euro en janvier, dans un marché dans l'ensemble sans grande direction au début d'une semaine chargée en indicateurs, notamment aux Etats-Unis.

La monnaie unique européenne valait 1,1353 dollar contre 1,1284 dollar vendredi soir et montait également face à la monnaie japonaise à 133,51 yens contre 132,70 yens vendredi.

Le dollar se stabilisait face à la devise japonaise à 117,61 yens contre 117,59 yens vendredi.

Le secteur manufacturier de la zone euro s'est redressé en janvier, même si l'amélioration reste modeste et si la contraction se poursuit dans plusieurs pays, notamment en France et en Italie, selon les experts.

L'indice manufacturier de la zone euro PMI s'est établi à 51,0 en janvier après 50,6

en décembre. L'activité progresse lorsque l'indice dépasse les 50 points tandis qu'elle se replie s'il est inférieur à ce seuil.

Les investisseurs saluaient notamment la bonne performance de l'Espagne, soulignant Alastair McCaig, analyste chez IG. L'indice PMI espagnol s'est ainsi inscrit à 54,7.

Par ailleurs, le dollar restait sous la pression de la progression moindre que prévu de la croissance américaine au quatrième trimestre, selon des chiffres publiés la semaine dernière.

L'effet des bas prix de l'énergie, de l'appréciation du dollar et de la conjoncture mondiale affectent en effet les entreprises et le commerce extérieur même si la consommation s'est bien comportée.

Le Produit intérieur brut (PIB) américain a augmenté de 2,6% en rythme annualisé d'octobre à décembre, soit un ralentissement par rapport aux 5% du troisième trimestre et une déception pour les analystes

qui tablaient sur une expansion de 3,2%.

Or, l'état de l'économie américaine est scruté avec attention par la Réserve fédérale américaine (Fed) pour fixer à quelle date elle relèvera ses taux d'intérêt, actuellement proches de zéro. Une telle mesure rendra le dollar plus rémunérateur.

Par ailleurs, les investisseurs surveillent toujours la Grèce où le nouveau gouvernement de gauche est en quête d'un sursis pour trouver de nouvelles solutions au problème de l'allègement de sa dette.

La livre britannique baissait face à la monnaie unique européenne à 75,54 pence pour un euro comme face au dollar à 1,5024 dollar pour une livre.

Le franc suisse baissait face à l'euro à 1,0556 franc pour un euro, ainsi que face au dollar à 0,9300 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1 274,53 dollars contre 1 260,25 dollars vendredi soir.

R. E.

Ouargla

Près de 600 000 palmiers traités contre le boufaroua et le myelois

■ Pilotée par l'Institut national de protection des végétaux (INPV) de Ghardaïa, l'opération a permis de traiter un total de 298 800 palmiers contre le boufaroua et 287 800 autres contre le myelois, a-t-on précisé au service de la production et de l'appui technique. Plusieurs palmeraies à travers la wilaya de Ouargla ont été touchées par cette opération de traitement effectuée en collaboration avec des entreprises de jeunes et des agriculteurs.

Par Maya D./APS

Au moins 586 600 palmiers dattiers ont été traités contre les maladies du boufaroua et du myelois la saison agricole écoulée à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Pilotée par l'Institut national de protection des végétaux (INPV) de Ghardaïa, l'opération a permis de traiter un total de 298 800 palmiers contre le boufaroua et 287 800 autres contre le myelois, a-t-on précisé au service de la production et de l'appui technique.

Plusieurs palmeraies à travers la wilaya de Ouargla ont été touchées par cette opération de traitement effectuée en collaboration avec des entre-



prises de jeunes et des agriculteurs. Les opérations de traitement régulier de palmiers dat-

tes dernières années, ont permis d'empêcher l'apparition des maladies parasitaires qui influent négativement sur le

rendement du palmier, a-t-on souligné. Le patrimoine agricole de la wilaya de Ouargla a connu un accroissement des effectifs, grâce aux programmes de soutien agricole préconisés par l'Etat, permettant notamment, à titre d'illustration, la plantation de quelque 11 000 nouveaux palmiers à travers différentes exploitations agricoles entre mai et juillet 2014, a-t-on fait savoir.

La wilaya de Ouargla dispose d'un important potentiel phœnicicole composé de 2,5 millions de palmiers, dont plus de 2 millions de palmiers productifs de différentes variétés, en majorité de la variété Deglet-Nour (plus de 1 million de palmiers), suivie des variétés Degla Beida (125 840) et Ghers et autres (851 553 palmiers), selon les services de la DSA.

M. D./APS

Rénovation de la ligne ferroviaire Aïn Témouchent-Oran

Le projet livrable fin du premier semestre 2015

Le projet de rénovation de la ligne ferroviaire reliant, sur une distance de 52 kilomètres, Aïn Témouchent à Oran, devra s'achever à la fin du premier semestre 2015, a-t-on appris auprès de la direction des transports de la wilaya d'Aïn Témouchent.

Initiée en juillet 2013, cette opération a enregistré le renouvellement de 15 km de voies ferrées dont 10 km à l'intérieur de la wilaya d'Aïn Témouchent, précisément entre Aïn Témouchent et El Amria, et cinq kilomètres dans celle d'Oran, a indiqué Mustapha Kada Belfar, chef de service investissement. Le projet, doté d'une autorisation de programme de 2,8 milliards de DA, est supervisé par l'Agence nationale des études et de suivi des investissements ferroviaires (Anesrif), a-t-on ajouté de même source. Une seconde opération du même genre concerne des travaux de modernisation et d'installation de signalisations sur la ligne reliant Es Senia, Aïn Témouchent et Beni Saf.

Cette modernisation renforcera également le transport urbain et interurbain à travers la wilaya d'Aïn Témouchent. Dans ce cadre, le nombre de rotations entre Aïn Témouchent et Beni Saf a été porté d'une à trois, suite à une séance de travail avec les responsables de la SNTF. Cette opération qui peut être inscrite dans la durée, nécessite cependant l'apport des usagers en termes de rentabilité.

Des arrêts sont prévus au niveau de toutes les gares de la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on souligné.

L'intégration de la ligne ferroviaire reliant Aïn Témouchent à Beni Saf, sous-utilisée actuellement, est à même de répondre aux besoins sans cesse croissants de déplacements des citoyens entre ces deux plus importantes villes de la wilaya, a-t-on ajouté. Confrontés aujourd'hui à de multiples difficultés pour se rendre à Beni Saf ou à Aïn Témouchent, les usagers pourront exploiter

cette ligne réalisée, durant les années quatre-vingts, pour les besoins de la cimenterie de Beni Saf. Un projet de liaison entre la cimenterie et la ville de Beni Saf où une gare est en train d'être érigée, a été lancé dans ce sens, enregistrant un taux d'avancement de 30%, a-t-on indiqué.

Le développement du secteur du transport ferroviaire dans la wilaya d'Aïn Témouchent s'opérera par l'électrification prochaine d'un réseau de 215 km de lignes de chemin de fer dont 145 km nouvelles, qui est à l'étude. Selon la direction des transports, ce projet confié à Anesrif concerne la réalisation de la nouvelle ligne électrifiée reliant Aïn Témouchent à Sidi Bel-Abbès sur une distance de 60 km et pour une exploitation à 160 km/h, ainsi qu'une étude relative à la liaison Ghazaouet-Beni Saf (85 km) pour une vitesse de 220 km/h, a-t-on encore signalé.

Dalila M./APS

Constantine

Le projet de sécurisation en matière d'eau potable lancé bientôt

Le projet de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la wilaya de Constantine vient d'être approuvé et «sera lancé en travaux incessamment», a affirmé le directeur des ressources en eau (DRE), Ali Hammam. La désignation de l'outil d'exécution selon la formule du gré à gré, concernant ce projet d'envoie portant sur la fourniture du précieux liquide aux populations des zones sud de la wilaya (couloir Aïn El Berda-Ibn Badis) et nord (El Guemmas-Djebel Ouahch-Hamma Bouziane-Zighoud Youcef-Didouche

Mourad) a été approuvée lors du dernier Conseil des ministres, a ajouté ce responsable. Une enveloppe de 9,5 milliards de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de cette opération, a souligné M. Hammam, précisant que la réalisation de réservoirs, de stations de pompage et d'une station de refoulement figurent parmi les principales actions à mener au titre de ce projet qui permettra d'obtenir un débit supplémentaire de 200 000 m³/jour tout en augmentant les capacités de stockage de la wilaya. Ce projet permettra également d'assurer une ali-

mentation ininterrompue (H24) pour la population, a affirmé le directeur des ressources en eau, mettant l'accent sur le fait qu'à la faveur de ces opérations, l'ensemble des cités et les pôles urbains en cours de construction à El Khroub et à Didouche-Mourad, notamment, seront régulièrement alimentés. Plus de 71% de la population de la wilaya de Constantine reçoit l'eau potable en continu, a-t-il également affirmé, soulignant que la dotation par habitant est passée de 155 litres par jour en 2009 à 200 litres/jour actuellement.

R.G.

Oran

Aides humanitaires au profit du peuple nigérien

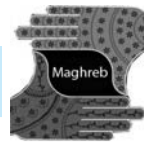
DES AIDES humanitaires au profit du peuple nigérien ont été collectées à l'initiative du comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de président du CRA, Benmoussa Larbi. Une caravane, transportant 20 tonnes de sucre et 200 couvertures, collectées en collaboration avec la direction locale du commerce et grâce à la contribution de commerçants, d'opérateurs économiques et de bienfaiteurs, a pris le départ d'Oran en direction d'Alger où se trouve le point de collecte, a-t-on indiqué de même source.

Des bénévoles ont pris part à ce convoi qui devait rallier dimanche Alger où seront rassemblées, au niveau du Palais des expositions de la Safex, toutes les aides venant des comités de wilayas du CRA en vue de les acheminer vers le Niger, a-t-on ajouté. Cette première collecte d'aides humanitaires à Oran pour le peuple nigérien sera suivie par d'autres opérations concernant les denrées alimentaires, les trousseaux scolaires et autres, a-t-on annoncé.

Université M'hamed-Bougara de Boumerdès Six enseignants promus au rang de professeur

SIX ENSEIGNANTS de l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès ont été promus au grade de professeur, palier supérieur de la hiérarchie universitaire. Il s'agit d'un professeur en informatique, de deux professeurs en génie mécanique, d'un professeur en physique, d'un professeur en sciences économiques et d'un professeur en sciences de gestion. La cérémonie a été organisée au rectorat de l'université en présence du professeur Ouiza Cherifi, recteur de ladite université, des cadres académiques et administratifs. Des attestations d'honneur ont été remises à chaque professeur promu. Par ailleurs, dans le cadre de la formation, l'on indique, au niveau du rectorat, la mise en œuvre d'un programme de formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année universitaire 2015-2016. Ce programme consiste en l'octroi de bourses aux enseignants, chercheurs et doctorants non salariés en voie de finalisation de thèse de Doctorat. Cette opération entre dans le cadre du programme national exceptionnel (PNE), précise-t-on.

A.Kichni



Tunisie

Ennahda accepte de participer au gouvernement

■ Le parti islamiste tunisien Ennahda a accepté de rejoindre un gouvernement de coalition dirigé par la formation laïque rivale Nidaa Tounès, a déclaré le chef d'Ennahda.

Par Mondji Tahri

«**E**nnahda participera au gouvernement (...). L'avenir s'annonce bien», a dit à la presse Rached Ghannouchi à l'issue d'un entretien avec le Premier ministre désigné, Habib Essid. Il n'a pas donné d'autres précisions. L'accord fait suite au rejet cette semaine par plusieurs partis dont Ennahda d'un premier projet de gouvernement présenté par Habib Essid, qui risquait d'être mis en minorité au Parlement. Habib Essid a présenté le 23 janvier un cabinet dont les membres étaient issus de Nidaa Tounès, l'alliance laïque arrivée en tête des élections législatives d'octobre, et de petits partis, mais qui ne comptait aucun portefeuille ministériel attribué à Ennahda ni aux autres partis importants et ces derniers ont prévenu qu'ils ne lui voteraient pas la confiance. A l'Assemblée des représentants du peuple (APR), Nidaa Tounès détient 86 sièges et est soutenu par l'Union patriotique libre (UPL, 16 sièges).

Mais sans le soutien d'autres partis ou de dissidents, Habib Essid ne peut pas atteindre la barre des 109 voix nécessaire, au sein de la chambre (217 sièges), pour obtenir la confiance.

Ennahda contrôle 69 sièges, le Front populaire 15 et Afek Tounès huit.

Selon le chef du parti libéral Afek Tounès, Yassine Ibrahim, le nouveau gouvernement comprendra des membres de Nidaa Tounès, d'Afek Tounès, de l'UPL et d'Ennahda.

Habib Essid devrait en dévoiler la composition lundi avant de solliciter mercredi la confiance du Parlement. Selon deux sources politiques, Ennahda pourrait détenir deux postes de ministre et deux postes de secrétaire d'Etat. Cet accord devrait

favoriser la stabilité de la Tunisie après quatre années de transition consécutives à la chute du président Zine Ben Ali en janvier 2011, événement déclencheur d'une série de bouleversements politiques dans le monde arabe.

Selon Taieb Baccouche, secrétaire général de Nidaa Tounès, la nouvelle équipe ne sera pas un gouvernement d'union nationale groupant tous les principaux partis. Un gouvernement d'union nationale «n'a pas de sens en ce moment», a fait remarquer Baccouche dans une déclaration à la presse. «La place des uns est au gouvernement et celle d'autres dans l'opposition», a-t-il ajouté. La participation du parti Afek Tounès, aux côtés de Nidaa Tounès, de l'Union patriotique libre (UPL) et de personnalités de la société civile, se confirme, a indiqué Baccouche, alors que celle du mouvement Ennahdha est peu probable, a-t-il fait remarquer, ajoutant que cette question fait encore l'objet de discussions. Pour sa part, le président du parti Ennahdha, Rached Ghannouchi,



a déclaré que les pourparlers ont atteint un stade avancé mais sans parvenir au résultat escompté : celui de former un gouvernement d'union nationale auquel participent tous les grands partis. D'autres comme le Tourisme et la Jeunesse et les sports échoient à l'UPL, parti de l'homme d'affaires et patron de club de foot, Slim Riahi, troisième

force au Parlement avec 16 sièges sur 217. Pour entrer en fonctions, le gouvernement doit obtenir le soutien d'au moins 109 députés. Or Nidaa Tounès ne dispose que de 86 sièges, et plusieurs partis ont annoncé qu'ils n'accorderaient pas leur confiance à la liste proposée.

M. T./ Agence

Dissolution de l'Assemblée en cas de blocage

Selon la Constitution tunisienne, si le gouvernement n'obtient pas la confiance du Parlement, le président Béji Caïd Essebsi se verra obligé de charger encore une fois M. Essid de former une nouvelle équipe. Dans le cas où aucun gouvernement n'obtient la confiance de l'Assemblée quatre mois après la désignation du premier candidat au poste de Chef du gouvernement, le président de la République aura le pouvoir de dissoudre le Parlement. Les électeurs tunisiens seraient alors appelés aux urnes pour élire une nouvelle Assemblée. Des élections législatives seront convoquées dans un délai ne dépassant pas les 90 jours. Il faut admettre que rien ne garantit, à la lumière des déclarations des parties mécontentes, que le prochain gouvernement obtiendra la confiance du Parlement. «Si le gouvernement reste sous sa forme actuelle, nous ne lui accorderons pas la confiance, car il ne représente pas les ambitions

des Tunisiens (qui veulent) un gouvernement (...) capable de faire face aux grands défis et de prendre des décisions difficiles», avait déclaré à des journalistes Rached Ghannouchi, président d'Ennahda (69 sièges). «Nous aurions voulu que ce soit un gouvernement d'union nationale», a-t-il ajouté, disant espérer «davantage de consultations afin de parvenir à des ententes sur la composition du gouvernement et son programme, de manière à ce qu'il obtienne une large majorité une fois présenté à l'Assemblée». Le Front populaire (15 sièges), le parti libéral Afek Tounès (huit sièges) et Moubadara (trois sièges) avaient également annoncé qu'ils ne voteraient pas la confiance au gouvernement. Le Premier ministre sortant Mehdi Jomaa a présenté la démission de son gouvernement au président Caïd Essebsi, qui l'a acceptée en le chargeant de gérer les affaires courantes jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement. M.T.

Libye

Des hommes armés cambriolent l'ambassade de Jordanie à Tripoli

Des hommes armés non identifiés ont cambriolé l'ambassade de Jordanie à Tripoli, la capitale libyenne, et enlevé un garde de sécurité, selon des sources de sécurité. «Samedi après-midi, des hommes armés non identifiés ont cambriolé l'ambassade jordanienne, dans le centre de Tripoli», a déclaré le porte-parole de la chambre des opérations de sécurité conjointes à Tripoli, Saïd Essam Al-Na'as.

Il a souligné que «les forces de sécurité sont en train d'évaluer les pertes de l'ambassade». Le porte-parole a également déclaré que les hommes armés qui avaient cambriolé l'ambassade avaient enlevé un garde de sécurité de l'ambassade et qu'ils s'étaient

emparés d'un véhicule diplomatique sécurisé. L'intégralité de la représentation diplomatique jordanienne à Tripoli a quitté la Libye après que l'ambassadeur Fawaz Al-Etan a été enlevé par des milices, à Tripoli, en avril 2014. A peine lancé en novembre dernier dans son fief de Derna en Cyrénaïque, la branche libyenne du groupe El revendique presque chaque semaine un attentat dans le pays et ne cesse d'étendre son influence, malgré les dénégations des milices de Tripoli.

Lancée officiellement par l'émir irakien Abou Bakr al-Baghdadi en novembre, cette branche libyenne du groupe Etat islamique est de plus en plus active : d'abord au com-

bat à Benghazi contre les forces du général Haftar, parfois à coups d'attentats-suicide de combattants étrangers. Mais également par des actions revendiquées dans la ville de Syrte avec l'enlèvement de 21 coptes égyptiens en janvier ou encore la revendication de l'assassinat de deux journalistes tunisiens non confirmé par Tunis. Les milices islamistes Fajr Libya, maîtresses de Tripoli depuis août, préfèrent nier l'existence de l'organisation El en Libye. Pourtant le groupe est bien présent et entend, depuis sa base de Derna dans l'est, étendre son influence en dehors de son bastion irako-syrien au Maghreb et au reste de l'Afrique.

Salim K./ APS

Sahara occidental Adala aborde la question des droits de l'homme avec des députés britanniques

L'ORGANISATION non gouvernementale britannique (Adala) a soulevé la question des violations des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et la situation des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, lors d'une rencontre avec les députés du parti travailliste britannique, Douglas Alexander, Mary Creagh, Caroline Flint et Ian Lucas, selon un communiqué publié. Le membre du Parlement britannique, Douglas Alexander, a réaffirmé à Adala UK la position ferme de son parti de soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui et au respect des droits de l'homme au Sahara occidental. Les deux partis du gouvernement britannique de coalition – conservateurs et libéraux-démocrates – et le parti travailliste ont déclaré leur soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui, quelques mois avant la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies en avril prochain. La rencontre s'est tenue lors d'une réunion intitulée «Une nation, un monde : le prochain chapitre dans l'histoire internationale» du Parti travailliste britannique durant laquelle il a présenté son projet de politique étrangère et de «vision internationale», en cas de sa victoire aux élections générales de mai prochain. La réunion a vu la présence de plus de 40 ONG et plusieurs représentants de médias.

SPS



Terrorisme

L'ONU exige la libération de tous les otages détenus par l'Etat islamique

■ Le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé dimanche que soient relâchés tous les otages détenus par les jihadistes, après l'exécution d'un deuxième otage japonais et face aux craintes pour la vie d'un pilote jordanien aux mains du groupe Etat islamique (EI).

Par Ali O.

Les 15 membres de l'instance onusienne ont demandé «la libération immédiate, sûre et sans conditions de tous ceux qui sont retenus en otages» par l'EI et les groupes islamistes affiliés à Al-Qaïda.

Ils ont dans le même temps condamné l'assassinat «odieux et lâche» du journaliste japonais Kenji Goto, capturé par l'EI en octobre ou novembre dernier.

«Ce crime est une fois de plus un rappel tragique des dangers croissants auxquels les journalistes et d'autres (personnes) sont confrontés chaque jour en Syrie», ont-ils insisté.

Les propos du Conseil de sécurité font écho à l'indignation internationale après la décapitation samedi de M. Goto, le deuxième Japonais tué en une semaine par les jihadistes, meurtre annoncé par le biais d'une vidéo postée sur internet.

Tokyo, qui a jugé «hautement probable» l'authenticité de l'enregistrement, a juré que le Japon ne céderait pas face au terrorisme. «Nous en sommes outrés et condamnons (cet acte) avec la plus grande fermeté», a déclaré le porte-parole du gouvernement nippon, Yoshihide Suga.

«C'est un acte de terrorisme ignoble contre lequel je suis très en colère», a renchéri le Premier



Ph. > D. R.

ministre Shinzo Abe. «Nous ne pardonnerons jamais aux terroristes. Le Japon est fermement résolu à prendre ses responsabilités en lien avec la communauté internationale pour les combattre» et pour qu'ils soient «traduits en justice», a-t-il poursuivi, tout en faisant part de

ses regrets aux proches de l'otage. «Kenji est parti. Je ne peux trouver de mots face à cette triste mort», a réagi devant les caméras la mère de la victime, Junko Ishido. «Je reste très fière de mon mari qui n'a cessé de faire des reportages sur le destin des populations dans les zones de conflit comme l'Irak, la Somalie ou la Syrie», a confié sa femme, Rinko. La Jordanie a aussi «vivement» condamné l'exécution de Kenji Goto et a assuré n'avoir «épargné aucun effort, en coordination avec le gouvernement japonais, dans le but de lui sauver la

vie». Elle s'est dite en outre «déterminée à tout faire» pour retrouver vivant son pilote Maaaz al-Kassasbeh, que l'EI avait menacé d'exécuter si Amman ne libérait pas une jihadiste irakienne en échange du journaliste japonais, dans un ultimatum qui avait expiré jeudi. Les autorités jordaniennes étaient prêtes à un tel geste mais exigeaient au préalable une preuve que leur pilote était en vie. Il avait été capturé en décembre après l'accident de son F-16 en Syrie, où il effectuait un raid sur des positions de l'EI dans le cadre de la

coalition internationale dirigée par les Etats-Unis.

L'EI avait déjà annoncé avoir tué sept jours plus tôt un premier otage nippon, Haruna Yukawa, capturé en août en Syrie.

Dans la nouvelle vidéo diffusée samedi sur Twitter, on voit Kenji Goto à genoux en tenue orange, à côté d'un homme debout, masqué et tout de noir vêtu, un couteau à la main. La dernière image présente un corps sans vie.

Selon le centre de surveillance des sites islamistes SITE, le bourreau à l'accent britannique est le même que sur les précédentes vidéos de décapitation d'otages occidentaux par le groupe Etat islamique, qui a par ailleurs revendiqué dimanche avoir fait subir le même sort à un policier et à deux soldats irakiens.

Cet homme affirme que l'exécution de Kenji Goto punit la «participation irresponsable» du Japon à la guerre de la coalition internationale contre les jihadistes. Le président américain Barack Obama a condamné un «meurtre odieux», et son homologue français François Hollande a fait part de son indignation. Le Premier ministre britannique David Cameron a qualifié cet acte de «méprisable» et d'«effroyable», tandis que la chancelière allemande Angela Merkel a parlé d'un acte «inhumain et odieux» et que le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné cet «assassinat barbare» qui «souligne la violence que beaucoup ont subie en Irak et en Syrie».

Outre les deux Japonais l'EI a revendiqué depuis la mi-août l'exécution de cinq otages occidentaux.

Il s'agit des deux journalistes américains James Foley et Steven Sotloff, ainsi que d'un troisième Américain, le travailleur humanitaire Peter Kassig, et de deux Britanniques, travaillant également dans l'humanitaire, David Haines et Alan Henning, tous enlevés en Syrie. A. O.



Points chauds

Dilemme

Par Fouzia Mahmoudi

Si les attentats qui ont frappé Paris en début d'année ont mis en lumière le président fraîchement élu de l'UMP, ce n'est qu'aujourd'hui qu'il est confronté à son premier dilemme politique. Un dilemme qui aura des conséquences sur le long terme et qui surtout le met sur la sellette. En effet, suite aux élections législatives partielles qui se sont tenues ce week-end dans le Doubs, le second tour opposera les candidats FN (largement devant avec plus de 40% des voix) et PS. Or immédiatement après l'annonce des résultats, les socialistes ont interpellé l'UMP pour demander à ce qu'une consigne de vote favorable au candidat socialiste soit délivrée par les instances du parti de droite, au nom du Front Républicain. Nicolas Sarkozy se retrouve aujourd'hui confronté à un choix difficile, devant décider rapidement s'il cédera aux appels officiels du PS, le premier secrétaire du parti socialiste ayant directement demandé à l'UMP de demander à ses électeurs et sympathisants de voter pour le candidat PS, prenant le risque d'accréditer la théorie de l'UMPS soutenu par le FN, s'il décidera de s'en tenir à la doctrine récemment initiée par Jean-François Copé, alors président de l'UMP, du ni-ni, qui consiste à ne voter pour aucun des deux candidats, ou de ne pas se prononcer. Un choix cornélien sur lequel presque tout le monde a son mot à dire. Ainsi, pour Nathalie Kosciusko-Morizet, vice-présidente déléguée de l'UMP, il n'y a pas à réfléchir à la question, seul compte de faire barrage au FN même si cela signifie voter pour le PS. Une position à l'opposé de celle de l'ancien conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, le député Henri Guaino dont la «conviction personnelle depuis longtemps» est que le front républicain était «une folie», un «double mépris» vis-à-vis des électeurs UMP qui «n'appartiennent à personne» et de ceux qui «ont voté FN» à qui «on ne peut pas dire nous ferons tout pour que votre vote n'ait aucune conséquence». Toutefois, l'UMP ne donnera sa «réponse» officielle qu'aujourd'hui après la réunion de son bureau politique, son porte-parole Sébastien Huyghe indiquant que «chacun peut avoir une position personnelle» sur cette question mais il y aura «une position collégiale de l'UMP, qui n'est pas forcément une position unanime», a affirmé Sébastien Huyghe hier, lors de son point de presse hebdomadaire. «Nous ne sommes pas un parti caporaliste, le débat est ouvert et la parole est libre à l'UMP», a insisté Sébastien Huyghe. Ceux qui se sont exprimés jusqu'ici l'ont fait «à titre personnel» et «n'engagent pas notre formation politique», a-t-il ajouté. Reste à savoir quelle décision prendra finalement Nicolas Sarkozy qui sera de toute façon critiquée quelle que soit sa position, ternissant encore plus un retour en politique qui jusqu'à maintenant a été plus laborieux que brillant.

F. M.

Ukraine

Les séparatistes veulent mobiliser 100 000 hommes contre Kiev

Fortes des revers infligés ces dernières semaines à l'armée ukrainienne, les rebelles prusses ont annoncé hier vouloir mobiliser 100 000 hommes, un signe supplémentaire que le processus de paix dans l'est de l'Ukraine est au point mort après l'échec des pourparlers ce week-end à Minsk entre belligérants. «La mobilisation générale aura lieu dans la République populaire de Donetsk dans dix jours. Il est prévu de mobiliser jusqu'à 100 000 hommes», a déclaré le dirigeant de la république séparatiste de Donetsk Alexandre Zakhartchenko, cité par l'agence officielle séparatiste DAN.

Ces déclarations de la direction rebelle interviennent après l'échec de pourparlers de paix à Minsk samedi, qui visaient à déboucher sur la signature d'un accord de cessez-le-feu permettant de mettre fin aux violences ayant fait plus de 5 000 morts en neuf mois.

La semaine dernière, les rebelles avaient déjà menacé d'élargir leur offensive à tout le territoire des régions de Donetsk et de Lougansk, dont une grande partie est toujours contrôlée par les autorités de Kiev, en cas d'échec de ces négociations.

D'après le porte-parole de l'armée ukrainienne Andrii Lyssenko, les annonces de Zakhartchenko

«signifient que les rebelles n'ont pas de ressources humaines et ne sont pas arrivés à atteindre leurs objectifs, à savoir la prise de la ville stratégique» de Debaltseve, nœud ferroviaire reliant les capitales rebelles de Donetsk et Lougansk et théâtre d'intenses combats ces dernières semaines.

«Le conflit prend une ampleur sans précédent», a pour sa part reconnu hier Iouri Loutsenko, un proche du président ukrainien Petro Porochenko qui dirige la fraction de son parti au Parlement.

Kiev aussi mobilise: les autorités avaient lancé fin janvier une quatrième vague de mobilisation, qui devrait toucher environ 50 000 hommes. Mais à Donetsk, fief des séparatistes prusses, l'annonce de la prochaine mobilisation a été accueillie avec scepticisme.

«Je n'y crois pas trop. Soit c'est faux, soit c'est dit à l'intention des médias ukrainiens», réagit Alexandre, 28 ans, un responsable d'une compagnie de transport qui soutient pourtant les autorités séparatistes.

«Mais si c'est vrai, le but est de tuer toute la population de Donetsk», ajoute-t-il en estimant que Zakhartchenko est en train de «saper sa popularité auprès de ceux qui l'ont soutenu».

Vitali, un web-designer de 24

ans, estime, lui, que de telles initiatives «mènent dans une impasse». «Chaque jour, je me sens un peu plus otage (des autorités séparatistes)», lance-t-il.

La situation s'est dangereusement dégradée sur le terrain ces dernières semaines, avec de lourdes pertes chez les soldats ukrainiens et les civils tout au long de la ligne de front.

Douze personnes, dont sept civils, ont encore été tuées dans les régions de Donetsk et Lougansk ces dernières 24 heures, après un week-end sanglant au cours duquel ont péri une cinquantaine de soldats ukrainiens et de civils.

Signe de l'inquiétude croissante de l'Occident face à la perspective d'une victoire des rebelles, le commandement militaire de l'Otan et des responsables de l'administration américaine sont prêts à soutenir l'envoi d'armes défensives létales aux forces ukrainiennes, a affirmé le New York Times dimanche.

Le président Barack Obama n'a pas encore pris de décision sur l'envoi d'une «aide létale», mais son administration évoque le sujet en raison de la recrudescence des combats entre Kiev et les séparatistes soutenus par la Russie, selon le quotidien.



Festival national de théâtre de marionnettes

«Arnoub Oua eddib» ouvre le bal

■ L'œuvre «Arnoub Oua eddib» de la coopérative culturelle «Kateb Yacine» de Sidi Bel-Abbès a ouvert le bal de la huitième édition du Festival national culturel de théâtre de marionnettes à Ain Témouchent. Une soixantaine de spectacles seront présentés lors de cette manifestation artistique qui verra la participation des troupes d'Ain Témouchent, El Khroub (Constantine), Ouargla, Khenchela, Sidi Bel-Abbès, Laghouat, Chlef et Annaba.

Par Abla Selles

La huitième édition du Festival national culturel de théâtre de marionnettes (FNCTM) s'est ouverte, dimanche à Ain Témouchent, avec la présentation de l'œuvre «Arnoub Oua eddib» de la coopérative culturelle «Kateb Yacine» de Sidi Bel-Abbès.

Présenté au «Petit théâtre» d'Ain Témouchent, ce spectacle traite, en une trentaine de minutes, de la problématique de l'environnement et sa protection par l'homme pour venir en aide à des animaux dans la forêt, menacés par un méchant loup.

Outre son sujet d'actualité, le spectacle a adopté un décor de premier plan mettant en relief les beautés de la nature et de la forêt. L'entraide entre animaux dont notamment Arnoub finit par venir à bout du loup qui les terrorisait.

Cette huitième édition a été officiellement ouverte par le wali d'Ain Témouchent, Abdelkader Tayane, qui a félicité les organisateurs de la manifestation qui fait d'Ain Témouchent la capitale nationale de la marionnette.

Pour sa part, le commissaire du festival, Karim Bouarfa, a mis l'accent sur l'importance que prend le festival d'année en année au service de l'art de la



Ph. : DR

marionnette. Cette édition sera marquée par une soixantaine de spectacles à travers la wilaya, notamment les communes et villages éloignés qui pourront bénéficier de cette bouffée d'oxygène pour la relance de l'activité culturelle, a-t-il indiqué.

Sur 22 œuvres déposées pour participation au concours, neuf seront en course, dès lundi, pour le grand prix et ceux de la meilleure réalisation, du meilleur texte, du meilleur manipulateur de marionnettes et celui du jury.

Les troupes participantes au concours viennent des wilayas d'Ain Témouchent, El Khroub (Constantine), Ouargla, Khenchela, Sidi Bel-Abbès, Laghouat, Chlef et Annaba.

Outre les neuf spectacles en concours, qui auront pour cadre le chef-lieu de wilaya, les autres spectacles sont prévus à Beni Saf, Hammam Bouhadjar, Oulhaça, Ain Larbâa, El Malah, El Amria et Ain Kihal.

Six représentations hors concours auront lieu, également,

à Ain Témouchent, en plus de spectacles destinés aux enfants handicapés et hospitalisés.

Le jury choisi pour cette 8^e édition est harmonieux dans sa composition puisque comprenant des membres ayant participé aux éditions précédentes comme marionnettistes, à l'instar de Halim Châabane de Blida et Kada Bensemicha de Sidi Bel-Abbès.

A.S.

Colloque international sur Fodil El Ourtilani

Les préparatifs débutent à Sétif

La commission chargée de préparer le 3^e colloque international sur cheikh Fodil El Ourtilani a tenu, dimanche, sa première réunion à Sétif où les autorités entendent donner un éclat particulier à cet hommage au penseur et militant anticolonialiste.

Le directeur de la culture de la wilaya de Sétif, Zitouni Aribi, a précisé à l'APS, au sortir de cette réunion, que le colloque de trois jours qui se déroulera, cette année, à la maison de la culture Houari-Boumediene à partir du 14 avril prochain, réunira des universitaires et des chercheurs de plusieurs pays arabes et musulmans.

Il a rappelé que cheikh El Ourtilani (1906-1959), penseur et militant anticolonialiste, homme de culture qui fut également membre de l'Association des oulémas algériens (AOMA), avait plaidé la cause de l'Algérie en lutte dans de nombreuses capitales du monde.

La première réunion de la commission de préparation du colloque a regroupé, entre autres, des représentants des secteurs des Affaires religieuses, des Moudjahidine, du musée du Moudjahid, des Scouts musulmans algériens (SMA), ainsi que des élus de la commune de Beni-Ourtilane.

Le responsable de la section locale de l'AOMA, Ahmed Drif, et le D^r Leïla Benaziz, historienne, ont également assisté aux travaux de la Commission aux côtés de plusieurs chercheurs dont Zoubir-Khatir Douibi, spécialisé dans le patrimoine.

Les questions liées à l'organisation du colloque, à la distribution des tâches, à la collecte de photographies et de documents d'époque, à la finalisation de la liste des invités, notamment étrangers, ont été passées en revue au cours de la séance de travail, a confié le directeur de la culture.

L.B.

Le film iranien «Mohammad Rassoul Allah»

Al-Azhar s'oppose à la représentation du Prophète

Al-Azhar s'est de nouveau opposé à la représentation du Prophète Mohamed (QSSSL) dans le film iranien «Mohammad Rassoul Allah», estimant qu'une telle démarche portait atteinte au caractère sacré des prophètes et des messagers. Dans un communiqué rendu public

dimanche, Al-Azhar a exprimé son opposition à la représentation du Prophète Mohamed (QSSSL) dans le film iranien «Mohammad Rassoul Allah» dont la projection était annoncée pour dimanche à Téhéran. Al-Azhar a rappelé sa position contre toute représentation des prophètes et

des messagers dans des œuvres cinématographiques ou artistiques. Les prophètes et les messagers ne doivent être représentés sous quelque forme que ce soit, et ce, quel que soit l'art concerné, afin de préserver leur caractère sacré, a précisé le communiqué. Al-Azhar a tenu à

souligner que l'interdiction d'une œuvre artistique quelconque n'était pas de son ressort mais qu'il lui appartenait, en tant que principale référence religieuse du sunnisme, de se prononcer sur de telles œuvres sur la base de la charia.

F.H.

Décès du doyen des grands pianistes

Aldo Ciccolini n'est plus

Le pianiste français d'origine italienne Aldo Ciccolini, virtuose mondialement reconnu, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'âge de 89 ans à son domicile en région parisienne.

Né à Naples le 15 août 1925 dans une famille mélomane, Aldo Ciccolini était le doyen des grands maîtres du clavier.

Il travaille d'abord le piano, puis la composition, avant de remporter prix sur prix et de se voir confier une classe au Conservatoire dès 1947.

Deux ans plus tard, il triomphe du redoutable concours Marguerite Long-Jacques Thibaud à Paris, où il s'installe.

Sa carrière internationale démarre dès 1950 en Amérique latine, puis à New York, sous la direction de Dimitri Mitropoulos. On le présente déjà comme un ardent défenseur des musiciens français les plus connus, Debussy et Ravel.

Soliste des grandes formations symphoniques mondiales, il interprète Bach et Scarlatti, Rachmaninov, Grieg ou Borodine

sous la direction de chefs illustres André Cluytens, Pierre Monteux, Charles Münch, ou Wilhelm Furtwangler. Il reçoit en 1972, le prix de l'Académie du disque français, et ses concerts de Ravel lui valent le Prix de l'Académie Charles Cros en 1976.

Modeste, il se considère, non pas comme un maître à imiter, mais comme un passeur de flambeau. «Il n'y a, dit-il, rien de plus émouvant que de voir le talent d'une jeune fille ou d'un jeune homme se développer comme une fleur».

M.K.

Rendez-vous culturels

L'espace d'exposition «La Baignoire»
Jusqu'au 28 février :
Exposition de photos intitulée
Chawari3

Salle Ibn Khaldoun
26 février :
Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Salle Ibn Zeydoun
7 février :
Concert de musique soufie animé par La troupe «Mother»

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Auditorium de la Radio Algérienne
Mardi 3 et jeudi 5 février à 19h :
Concert de musique classique. Christian Leotta interprète Ludwig van Beethoven. Entrée sur invitation à récupérer à l'Institut culturel italien d'Alger ou à l'auditorium de la Radio algérienne.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad
Jusqu'au 7 février :
Exposition de peinture de l'artiste Abderrahmane Azougli.

Institut français d'Alger
Jeudi 5 février à 19h30 :
Concert du groupe Mother

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)
Samedi 7 février à 19h :
Concert du groupe Mother

Café littéraire de Béjaïa
Samedi 7 février à 14h :
Le café littéraire de Béjaïa organise une rencontre avec les poètes Sabine Challal, Saeeda Otmame Tolba et Lazhari Labter, au théâtre régional de Béjaïa.

Coup-franc direct



Un mal pour du bien !

Par Anouar M.

Cette élimination en CAN ne peut pas être considérée comme une catastrophe nationale et nous pousser à voir tout noir. En fait, cette défaite et cet échec devrait nous pousser à mieux réfléchir sur la manière de sortir de cette impasse où on trouve du mal à dominer le continent africain même quand on est considéré comme le favori en puissance pour le sacre final comme cela fut le cas lors de ce tournoi où tout le monde nous voyait déjà sur le toit de l'Afrique avant même le début de la compétition. Il faudrait se poser la question : qu'est-ce que nous avons fait pour mériter ce sacre ? Est-ce que ramener des joueurs tous formés à l'étranger, en France plus particulièrement, et monter une sélection de cette manière est une bonne chose pour le football national ? Comment peut-on s'attendre à des résultats au niveau de la sélection alors que le niveau du championnat national est en dessous de la moyenne à cause justement de cette FAF qui ne s'occupe en réalité que de la sélection et ne donne aucune considération ni au championnat ni même à la formation avec des sélections jeunes qui n'arrivent pas à se qualifier aux phases finales des différentes CAN. Il faut, en fait, tout une refonte pour espérer relancer la balle ronde nationale qui se morfond dans cette situation difficile depuis quelque temps.

A. M.

Christian Gourcuff parti pour rester à la tête des Verts

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, devrait être maintenu à la tête des Verts, en dépit de l'élimination aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, dimanche à Malabo face à la Côte d'Ivoire (3-1), a appris l'APS auprès de la FAF.

Gourcuff qui avait succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic, en août dernier, avec un contrat objectif qui stipulait de mener les Verts pour le dernier carré de la CAN 2015, continuera ainsi à diriger les Verts, lui qui s'est dit «prêt à rester».

«Si les responsables veulent que je continue à travailler, y a pas de soucis, je suis prêt à rester», a affirmé le technicien breton à l'issue du match face à Côte d'Ivoire. Avec après échoué à mener les Verts pour



les demi-finales de la CAN 2015, Gourcuff aura à préparer les prochaines échéances, à commencer par les éliminatoires de la CAN 2017, qui débiteront au mois de juin prochain. Outre, sa tâche à la tête de l'équipe A, le technicien breton est également en charge de l'équipe A', composée de joueurs locaux.

Déçu par l'arbitrage du match Tunisie-Guinée équatoriale Le président de la FTF démissionne de la commission d'organisation de la CAN



Le président de la Fédération tunisienne de Football, Wadi Jeri, a présenté sa démission de la commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations, relevant de la Confédération africaine, en guise de protestation après l'élimination des Aigles de Carthage de la CAN-2015, a annoncé dimanche la FTF sur son site officiel. La Tunisie a été éliminée par la Guinée équatoriale samedi, en quart de finale de la CAN-2015, sur un penalty litigieux accordé par l'arbitre Mauricien Rajindraparsad Seechurn au pays organisateur. Les Tunisiens menaient depuis la 70e minute, grâce à Akaïchi, mais le penalty transformé par Balboa a permis à la Guinée équatoriale de revenir dans le match, avant de l'emporter (2-1), sur coup franc, pendant les prolongations.

Ligue 1

Quatre matchs de la 19^e et de la 20^e journées avancés

Quatre matchs de la 19^e journée de L 1 de football ont été avancés au vendredi 6 février, au moment où les quatre matchs restants se joueront le lendemain, selon la programmation publiée dimanche par la LFP. Les matchs avancés sont : USMA - RC Arbaâ, NAHD - ES Sétif, JS Saoura - MC Alger et ASO Chlef - JS Kabylie, au moment où, MC El Eulma - CSC, USM Belabbès - CRB, MC Oran - USMH et MO Béjaïa - ASM Oran se joueront samedi. Une programmation favorable à certains clubs comme l'USMA, le MCA et l'ASO dont les matchs de la 20^e journée ont été avancés au mardi 10 février et qui bénéficieront donc d'une journée de repos supplémentaire. Lors de la 20^e journée, le MCA accueillera le MOB à Bologhine, tandis que le MCEE rendra visite au CRB dans son antre du 20-Août. De son côté, l'ASMO recevra l'ASO Chlef au stade Zabana d'Oran alors que l'USMH et l'USMA s'affronteront dans un chaud derby algérois, au stade de Mohammadia.

Equipe nationale Des Verts pas mûrs

La sélection nationale a payé le prix de sa naïveté lors de ce match des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations face à la Côte d'Ivoire.

Par Anouar M.

En effet, il semblerait que cette équipe, et malgré le fait qu'elle a été donnée comme favori en force pour le sacre final, n'est pas encore prête à cent pour cent et sur tous les plans pour arracher un titre majeur.

La preuve est que les joueurs de l'EN laissaient trop d'espaces à l'adversaire qui ont profité de chaque parcelle de terrain pour imposer sa loi. Le fait que les Ivoiriens ont abusé de jeu physique a, aussi, déstabilisé les capés de Gourcuff, qui n'étaient pas habitués à ce genre de situation et qui ont cédé à ce jeu de la provocation, ce qui les emmené à se chamailler avec l'arbitre alors qu'ils auraient dû s'adapter à cette situation et à tenir bon sur ce registre. Le jeu naïf a été aussi visible sur les coups de pied arrêtés, et où on laissait des attaquants redoutables



Du pain sur la planche pour la FAF et Gourcuff

comme Boney et Gervinho sans aucune surveillance, ce qui a été fatal étant donné qu'ils avaient inscrit les buts des Eléphants. Un match ça se gagne tactiquement, physiquement et mentalement et non seulement techniquement, et c'est pour cela que la domination sur le plan de possession de balle n'est pas suffisante à elle seule.

Le technicien français tout comme un bon nombre de joueurs découvrent pour la première fois l'Afrique et ce

genre de compétition ce tournoi est venu un peu trop tôt pour eux, même si cela peut être considérée pour eux comme une expérience enrichissante dont ils doivent en tirer la leçon.

Beaucoup de travail reste à faire pour cette équipe pour dominer le football africain à l'avenir et décrocher un titre sur ce plan et ils doivent tout de suite se mettre au travail pour préparer les prochaines échéances qui les attendent.

A. M.

Bougherra : «C'était mon dernier match officiel avec la sélection»

Le capitaine de l'équipe algérienne de football, Madjid Bougherra, a indiqué dimanche que le match face à la Côte d'Ivoire (défaite 3-1), disputé à Malabo, comptant pour les quarts de finale de la CAN 2015 en Guinée équatoriale, était «son dernier match officiel» avec les Verts. «C'était mon dernier match officiel. En football, il faut savoir tourner la page. Je remercie le coach de m'avoir fait confiance, je remercie l'équipe nationale. Avec Gourcuff, il y a de l'avenir, et ça reste mon point de vue personnel», a affirmé Bougherra lors d'une conférence de presse, tenue à l'issue de la partie. Le sociétaire d'Al-Fujairah (D 1 émiratie), avait annoncé qu'il allait prendre sa retraite internationale à l'issue de la CAN 2015. Le



regrets sur ce match là, on méritait un meilleur résultat. Nous avons eu des occasions, que nous avons malheureusement pas pu concrétiser. Cette équipe est jeune avec une moyenne d'âge de 23-24 ans, elle pourra participer à trois CAN», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «C'est à travers les défaites qu'on progresse. On est très déçu de perdre, mais il faut accepter la loi du football», a souligné Bougherra. Interrogé au sujet de Bougherra, le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a tenu à rendre hommage à son capitaine.

«Je veux rendre hommage à Madjid. Il a fait une très belle sortie lors de cette CAN. J'ai décidé de le prendre pour encadrer les jeunes. Il nous a été très utile», a-t-il souligné.

Hervé Renard

«Nous avons battu la meilleure équipe du tournoi»

Le sélectionneur de l'équipe ivoirienne de football, Hervé Renard, a estimé que la Côte d'Ivoire a battu dimanche à Malabo une sélection d'Algérie (3-1), qui «reste la meilleure du tournoi», aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale. «Ce soir, nous avons battu la meilleure équipe de ce tournoi. Il fallait rester lucides, bien organisés, et commettre moins de fautes. Nous avons eu une période de flottement juste après le but encaissé, où je m'attélais à organiser mon équipe.

Quand on possède des joueurs de la trempe de Bony et de Gervinho, offensivement on aura toujours l'opportunité de faire la différence», a affirmé le coach des Eléphants lors de la conférence de presse, tenue à l'issue de la partie. Menée au score à la mi-temps, l'équipe nationale a réussi à remettre les pendules à l'heure en seconde période grâce à Soudani, avant que la Côte d'Ivoire ne reprenne l'avantage d'abord par Bony, auteur d'un doublé, ensuite par Gervinho, au temps additionnel. «Au niveau du jeu, et dans la maîtrise du ballon, l'Algérie a été au-dessus de nous. C'était volontaire de notre



part d'attendre cette équipe algérienne, pour ensuite la contrer par Gradel et Gervinho, avec l'appui de Bony. Après, il va falloir choisir la tactique qui sera la meilleure face à une équipe qui est très performante au jeu au sol», a ajouté

Renard, champion d'Afrique avec la Zambie en 2012, soulignant que «l'Algérie n'a pas été performante aux coups de pied arrêtés».

Evoquant le match des demi-finales qui va mettre aux prises son équipe à la surprenante sélection de la RD Congo, Hervé Renard s'en méfie. «J'aurais aimé rencontré le Congo et Claude Le Roy, mais on a hérité de la RD Congo, un adversaire qu'on a déjà rencontré lors de la campagne qualificative, et contre qui nous avons beaucoup souffert». Le match Côte d'Ivoire-RD Congo se jouera mercredi prochain à Bata, alors que l'autre demi-finale opposera la Guinée équatoriale au Ghana, jeudi à Malabo.

USM Alger

Fin de mission pour l'entraîneur Velud

La direction de l'USM Alger s'est séparée de son entraîneur français Hubert Velud «après une série de résultats non satisfaisants», a indiqué dimanche le site officiel du club de L1 de football. Velud, en place depuis novembre 2013 et avec lequel l'USMA a remporté le titre de champion de l'exercice 2013-2014, sera remplacé provisoirement par le directeur technique des jeunes catégories, Mustapha Aksouh, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, ajoute la même source. L'USMA a mal débuté la phase retour en obtenant seulement un point en trois matchs, ce qui lui a coûté d'être reléguée à la sixième place avec 26 points, accusant un retard de six unités sur le leader, le MO Béjaïa.

PROFILS

On est toujours le petit Ahmed de quelqu'un

Par Sid Ali Ouzerrouk

On aura beau se tenir loin du matraquage de l'actualité française envahissante et de l'intoxication que distille presque sans aucun recul les chaînes d'information, on est vite rattrapés par la présence dynamique des réseaux sociaux qui sont aujourd'hui des relais incontestables d'une information déterritorialisée. La proximité géographique, historique et culturelle avec la France fait que nous restons sous une forme d'influence à laquelle il est difficile de résister. Le monde est un village et les angoisses sont devenues planétaires. Il est donc difficile, voire suicidaire, de rester enfermé dans son espace. La conscience c'est aussi cet arrière fond d'inquiétude qui nous habite.

L'histoire du petit Ahmed, huit ans, élève en cours élémentaire, qui se retrouve en audition dans un commissariat de police pour avoir tenu «des propos radicaux». Selon son instituteur, il a également tenu des propos de «solidarité» avec les terroristes qui ont attaqué «Charlie Hebdo». Cela ne mène à aucun progrès de se tenir d'une part ou d'autre de la frontière qu'un factuel tragique exacerbe au-delà de toutes limites. Toutes les questions méritent d'être posées et toutes les pistes qui peuvent mener à une compréhension globale de la situation doivent être explorées. Les phénomènes sociaux ne naissent pas

en un jour. Dans ce cas précis, c'est tout le rôle de l'école qui doit être observé avec attention et sur un mode dépassionné. Justement pour que l'institution scolaire n'accompagne pas, fût-il par la bande, un phénomène de rejet de l'autre du fait même de son altérité. L'histoire, pas très lointaine, regorge d'exemples funestes où des populations entières ont été ostracisées, «pogromisées» puis exterminées.

Le rôle de l'école est d'enraciner l'esprit critique non par l'injonction, la punition et le rejet mais par l'éducation au débat. La projection malsaine d'une panique quasi générale voire même d'un ordre à défendre plus juste peut reléguer des franges minoritaires qui s'en estiment rejetées, dans une opposition stérile ou même meurtrière. Le drame est que les enfants expriment sans nuances et par méconnaissance des positions que des adultes adoptent souvent par dépit, parfois poussés par la tentation première et fatale de qui tente de trouver un salut dans une violence radicale.

L'école n'est pas un îlot de pureté préservé du monde extérieur. Il est le reflet de la société parce que l'école y reçoit le pire et le meilleur. L'avantage est que ce sont des enfants qui devront être modelés, notamment à travers les réponses à leurs questions et des alternatives viables à leurs angoisses d'acteurs sociaux. S. A. O.

Justice- terrorisme- détention

Illizi : huit individus placés en détention préventive dans une affaire liée au terrorisme

HUIT INDIVIDUS, présumés impliqués dans une affaire liée au terrorisme, ont été placés en détention préventive par le tribunal d'Illizi, a-t-on appris lundi de source judiciaire. Les mis en cause (25 à 35 ans) ont été présentés dimanche devant le procureur de la République près le tribunal d'Illizi qui a ordonné leur placement en détention préventive pour «adhésion et participation à un groupe terroriste armé, et apologie du terrorisme» ainsi que pour «détention d'armes de guerre», concernant le principal accusé, a-t-on signalé. Les sept autres mis en cause sont pour-

suivis pour «soutien à groupe terroriste», a ajouté la source en précisant que l'instruction de cette affaire se poursuit, a ajouté la source. L'affaire a été déclenchée suite à l'exploitation par les services de sécurité d'informations faisant état d'un individu en rapport avec des groupes terroristes, s'étant spécialisé dans le trafic d'armes sur l'axe Tamanrasset-Djanet-Illizi et In-Amenas, et à son arrestation dernièrement sur le territoire de la wilaya de Tamanrasset, selon la même source judiciaire.

APS

CAN 2015 L'ALGÉRIE ÉLIMINÉE



Loumis

Djalou@hotmail.com

20 cas dont 4 mortels enregistrés à Tizi Ouzou

La période de vaccination contre la grippe prolongée jusqu'à mars

Les services de la santé dans la wilaya de Tizi Ouzou ont enregistré depuis le début de la saison hivernale, période de grippe saisonnière, une vingtaine de cas de malades souffrant de grippe sévère.

Par Hamid Messir

Parmi ces cas, quatre malades sont décédés durant le mois de janvier dernier. Les victimes n'ayant pas résisté au virus de cette grippe sévère étaient une femme, la soixantaine, originaire de Tamda dans la commune de Ouaguenoun et un nouveau-né de Redjaoua dans la commune de Tizi Ouzou, recensés la semaine écoulée alors qu'en date du 5 janvier dernier deux autres femmes dont

l'une avait subi la césarienne, sont décédées. Pour faire face à cette grippe sévère, les services de la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi Ouzou se sont approvisionnés à près de 35 000 doses de vaccin anti-grippal auprès de l'Institut Pasteur d'Alger qui ont été réparties à travers les structures de santé de la région. Et jusqu'à début février courant, pas moins de 30 000 vaccins ont été effectués. Alors que la campagne de vaccin contre la grippe dans la wilaya de Tizi Ouzou se

poursuivra jusqu'à fin mars prochain. La DSP appelle les personnes vulnérables à se vacciner pour faire face à la grippe qu'on ne cesse de qualifier cette année de «sévère» pouvant coûter même la vie à des sujets atteints.

H. M.

Une voiture tombe dans un ravin à Béni Djellil

Un mort et deux blessés

UN VÉHICULE léger a dérapé puis tombé au fond d'un ravin de 500m, avant-hier au niveau du lieudit Sidi-Boudjemaâ dans la commune de Béni Djellil. L'accident a provoqué le décès d'une jeune femme et a fait deux blessés, selon un responsable à la Protection civile de Béjaïa. H.C.

Incendie à Chemini Dix compteurs électriques détruits

UN FEU a ravagé 10 compteurs électriques, avant-hier, dans le bâtiment des enseignants au village Thala-Ali dans la commune de Chemini. L'incendie s'est déclaré suite à un court-circuit dans les compteurs. Des murs de l'immeuble ont été noircis par la fumée, a indiqué un responsable de la Protection civile de Béjaïa. L'incendie a eu lieu vers 14h, précise notre interlocuteur.

H. C.

Aït R'zine

Une jeune femme assassinée par arme à feu

UNE JEUNE femme âgée de 25 ans a été tuée hier par arme à feu peu après 10h à Guendouz chef-lieu de la commune d'Aït R'zine (Ighil-Ali). La victime a reçu une balle dans la tête, à bout portant. L'arme du crime n'a pas été trouvée sur les lieux du drame par les enquêteurs de la

gendarmerie technique et scientifique qui s'est rapidement rendue sur les lieux du crime pour recueillir les pièces à conviction pour les besoins de l'enquête et déterminer les circonstances exactes de ce drame qui a jeté l'émoi parmi les habitants. H.C.

Egypte

Accusés d'avoir tué 13 policiers en août 2013 Peines de mort pour 183 personnes

UN TRIBUNAL égyptien a confirmé lundi la condamnation à mort de 183 hommes accusés d'avoir tué 13 policiers en août 2013. Le même tribunal avait condamné à la peine capitale le 2 décembre 2014, en première instance, 188 hommes accusés d'avoir participé à un raid contre un commissariat de police de Kerdassa, dans la banlieue du Caire, le 14 août 2013. Les

peines de cinq d'entre eux ont été commuées. Sur les 188 condamnés initialement, dont 143 seulement sont détenus, deux ont été acquittés, l'un a vu sa peine commuée à dix ans de prison, et le tribunal a abandonné les accusations contre deux autres, décédés. Les condamnations à mort confirmées lundi peuvent faire l'objet d'un appel

R. I.